

DIAG 12 : Les essentiels de la méthode 3CL 2021 du DPE Logement

OFIB.FR

DURÉE ESTIMÉE
1 HEURE



PRIX
50€ HT par participant

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage
Maîtres d'œuvre
Professionnels de
l'immobilier : agents,
négoceurs, gestionnaires,
syndics, ...
Professionnels du bâtiment
et de la construction :
architectes, conducteurs de
travaux, chefs de chantier,
économistes de la
construction, artisans, cadres
et salariés de la construction,
Diagnostiqueurs immobiliers
Notaires, avocats...
Etc.

PRÉREQUIS

- Posséder une bonne connexion internet.
Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari, Internet
Maîtrise de la langue française
- Matériel informatique (ordinateur, tablette, son...)

PÉDAGOGIE

La formation est réalisée à distance. Alternance de vidéos, approfondissement des connaissances via un guide PDF, évaluations sous formes d'ateliers interactifs : QCM, images interactives, glisser-déposer, cas pratiques (...)

FORMATEURS

Nos experts Formation

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

Questionnaire de satisfaction

OBJECTIFS

- Appréhender la nouvelle méthode 3CL 2021
- Assimiler les nouveaux paramètres et méthodes à prendre en compte
- Comprendre les points essentiels à respecter

VALIDATION

ATTESTATION DE FIN DE
FORMATION DÉLIVRÉE
PAR L'OFIB, ORGANISME
CERTIFIÉ QUALIOPi

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

PROGRAMME

- ▶ SUR DEMANDE, DÉPLOIEMENT DE NOS FORMATIONS AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE (INTRA-ENTREPRISE) PARTOUT EN FRANCE.



Présentation de la formation

BIENVENUE DANS VOTRE FORMATION¹

Comment réussir ma formation ?¹

TUTORIEL DE NAVIGATION⁴

Vidéo explicative - Comment valider votre score ?¹

1. Généralités sur la nouvelle méthode de calcul 3CL 2021

Vidéo n°1 - Généralités sur la méthode de calcul 3CL DPE 2021 2'

Atelier n°1 - Identifier les logements pour lesquels la méthode 3CL DPE s'applique¹

Atelier n°1 bis - Assimiler les principes de la méthode 3CL DPE 1'

2. Les limites du DPE ?

Vidéo n°2 - Les limites de la méthode ? 1'

Atelier n°2 - Comprendre l'intérêt du DPE 3'

Atelier n°3 - Appréhender les éléments à prendre en compte dans le DPE 4'

3. Recensement des usages annuels

Vidéo n°3 - Recensement des usages annuels 1'

Atelier n°4 - Reconnaître les usages énergétiques pris en compte dans le nouveau DPE 3'

4. Définition des degrés heure

Vidéo n°4 - Définition des degrés heures 2'

Atelier n°5 - Assimiler le principe de "degré heure" 5'

5. Distinction des besoins et des consommations

Vidéo n°5 - Distinction des besoins et des consommations 1'

Atelier n°6 - Définir le besoin de chauffage 3'

Atelier n°7 - Assimiler les principes des besoins et des consommations 4'

6. Les paramètres du DPE

Vidéo n°6 - Les paramètres du DPE 2'

Atelier n°8 - Reconnaître les bonnes affirmations concernant le DPE 4'

Atelier n°9 - Identifier les caractéristiques définies par défaut dans la nouvelle méthode 5'

Atelier n°10 - Connaître l'arrêté retenu pour le prix des énergies 1'

7. Le scénario conventionnel et dépensier

Vidéo n°7 - Le scénario conventionnel et dépensier 3'

Atelier n°11 - Distinguer les hypothèses de scénario conventionnel et dépensier 10'

8. Méthode pour le calcul de déperdition de l'enveloppe

Vidéo n°8 - Méthode pour le calcul de déperdition de l'enveloppe 1'

Atelier n°12 - Reconstituer l'ordre de priorité des données 5'

9. Les nouveautés de la méthode pour les parois déperditives

Vidéo n°9 - Les nouveautés de la méthode pour les parois déperditives 1'

Atelier n°13 - Identifier la surface habitable chauffée 1'

Atelier n°14 - Assimiler les nouveautés de la méthode pour les parois déperditives 1'

10. Le coefficient de réductions des déperditions b

Vidéo n°10 - Le coefficient de réductions des déperditions b 2'

Atelier n°15 - Identifier les valeurs forfaitaires du b ancienne méthode (1/2) 4'

Atelier n°15 - Identifier les valeurs forfaitaires du b nouvelle méthode (2/2) 4'

11. Vérification des valeurs prises en compte pour l'isolation des parois

Vidéo n°11 - Vérification des valeurs prises en compte pour l'isolation des parois 2'

Atelier n°18 - Connaître les principes de vérification des valeurs prises en compte pour l'isolation des parois -

12. Les nouveautés pour la prise en compte des parois vitrées et portes

Vidéo n°12 - Les nouveautés pour la prise en compte des parois vitrées et portes 2'

Atelier n°19 - Distinguer le U et Uw 2'

Atelier n°20 - Reconnaître les éléments permettant de qualifier une menuiserie dans le DPE 10'

13. Les nouveautés pour la prise en compte des ponts thermiques

Vidéo n°13 - Les nouveautés pour la prise en compte des ponts thermiques 2'

Atelier n°21 - Connaître les nouveautés de prise en compte de ponts thermiques 5'

14. Les nouveautés pour la prise en compte du renouvellement d'air

Vidéo n°14 - Les nouveautés pour la prise en compte du renouvellement d'air 3'

Atelier n°22 - Assimiler la prise en compte des nouveautés dans le renouvellement d'air 2'

15. Les nouveautés pour la prise en compte des apports de chaleur

Vidéo n°15 - Les nouveautés pour la prise en compte des apports de chaleur

Atelier n°23 - Assimiler les nouveautés pour la prise en compte des apports de chaleur 1'

16. Les nouveautés pour la prise en compte des systèmes et auxiliaires

Vidéo n°16 - Les nouveautés pour la prise en compte des systèmes

Atelier n°24 - Assimiler les principes de calcul de consommation des auxiliaires 2'

17. Les nouveautés pour la prise en compte de la production EnR

Vidéo n°17 - Les nouveautés pour la prise en compte de la production d'énergie renouvelable 2'

Atelier n°25 - Assimiler la prise en compte de la production d'énergie renouvelable (1/2) 2'

Atelier n°26 - Assimiler la prise en compte de la production d'énergie renouvelable (2/2) 2'

Atelier n°26 - Identifier les paramètres pouvant influencer les résultats 2'

Ce qu'il faut retenir

Vidéo - Synthèse de la nouvelle méthode 3CL 3'

Guide - Les essentiels de la méthode 3CL 2021 du DPE Logement 15'


MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

Commentaires

Stephane Ramon (vous)

 Écrivez le premier commentaire

Soyez le premier à commenter cette section !

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.